

Madame, Monsieur,

Depuis quelques jours, l'information circule d'une décision prise par le CER SNCF de vendre le terrain et les bâtiments. Tout d'abord permettez-moi de dénoncer avec fermeté cette contre vérité et de vous apporter des éclaircissements.

En 1986 et après deux ans de luttes, les cheminots obtiennent le transfert des activités sociales et leurs moyens aux CE et au CCE. Par moyens il y a entre autres les installations appelées plus communément mètres carrés sociaux, dont la SNCF est propriétaire et le CER utilisateur. Concernant le site dit CLSH, la situation reste inchangée et aucune séparation, vente ou abandon en tout genre ont été évoqués à aucun moment. Cette installation située au cœur de la cité des familles est un lieu de vie où activités culturelles et sportives font la joie des cheminots. Ainsi vous pouvez vous adonner à la menuiserie, à la gymnastique, à la pétanque, au football, à l'atelier loisirs créatifs, et depuis peu développer vos cordes vocales à travers la chorale dirigée par un ténor de renom.

L'accueil enfant reste la principale activité. Force est de constater que depuis plusieurs années la fréquentation est en baisse constante. Elle s'explique principalement par une chute massive de l'emploi cheminot et un vieillissement avec une moyenne d'âge d'environ 47 ans. Deux périodes restent fortes en matière de recrutement ; les années 1980 et 1999 avec l'accord RTT où plus de 26 000 jeunes furent embauchés. Entre deux quasiment rien d'où un trou générationnel. Deux questions se posaient alors ; pouvions-nous poursuivre l'accueil avec environ 20 enfants le mercredi ? Evidemment non. Devions-nous réfléchir sur des possibilités de développement pour maintenir et pérenniser l'activité ? Bien sûr que oui !

La municipalité de Saint-Etienne-du-Rouvray possède trois CLSH ; Langevin, La Houssière et la Sapinière. Concernant ce dernier, la commune a décidé d'y mettre un terme en raison de la vétusté des locaux. C'est tout naturellement que le CER a proposé d'ouvrir ses portes pour accueillir les jeunes Stéphannais. Après plusieurs mois de discussion et de travail, nous sommes arrivés à finaliser une convention tripartite CER, SNCF et Ville de Saint-Etienne-du-Rouvray. Le CLSH du CER accueillera les enfants âgés de 6 à 16 ans le mercredi et les 10 à 16 ans durant les vacances scolaires. L'école Langevin accueillera les enfants âgés de 3 à 5 ans le mercredi et les vacances scolaires. Les 6 à 9 ans iront au CLSH de la Houssière durant les vacances scolaires. La nouvelle organisation prendra effet le 1er Juillet 2010.

Cette mutualisation positive va permettre d'augmenter d'une manière significative le nombre d'enfants sur le CLSH du CER. L'encadrement sera géré par une personne responsable désignée par la municipalité qui en informera par écrit le CER. L'inscription des enfants de cheminots se fera au siège du CER. La Ville de Saint-Etienne-du-Rouvray nous fera parvenir les états de présence en début de mois suivant et la facturation sera faite pour les enfants de cheminots au siège du CER. Les enfants accueillis au CLSH du CER déjeuneront au restaurant d'entreprise du CER à Quatre-Mares. Nos projets éducatifs portent les mêmes valeurs de solidarité : apprentissage de la citoyenneté, de la démocratie, du droit à la différence et du rejet de toute forme de racisme.

Soyons clairs, l'installation sociale située 2, Rue des Bleuets à Saint-Etienne-du-Rouvray reste sous l'entière responsabilité du CER avec comme propriétaire la SNCF. Des travaux de mise en conformité et d'amélioration d'un bâtiment sont en cours et financés en partie sur les fonds propres du CER mais aussi par la SNCF. Le seul but est d'améliorer l'accueil des enfants pour qu'ils puissent s'épanouir dans un environnement favorable. Là encore, rien à voir avec l'arrivée d'un soi-disant promoteur pour faire des affaires immobilières.

Madame, Monsieur, sans avoir la prétention d'avoir répondu à toutes vos questions, j'espère que ces quelques éclaircissements permettront de mettre un terme à toutes rumeurs ou désinformations colportées. Le CER, vos élus, se tiennent à votre disposition pour vous apporter si nécessaire des précisions. Ce qui nous a animé dans ce projet : ne pas laisser un enfant sur le bord de la route en l'aidant à devenir un individu responsable et libre, contribuer au développement physique et mental avec la découverte de l'éventail des possibilités de chacun dans les activités de loisirs et dans le groupe. Le partenariat CER SNCF de Normandie et Ville de Saint-Etienne-du-Rouvray aura un impact positif pour tous.

Cordialement,
Luc DELESTRE
Secrétaire du CER SNCF de Normandie